



La MDL, qu'est-ce que c'est ?

Créée au sein du lycée Château Blanc en 2018, la MDL est une association loi 1901.
Gérée par un bureau de membres adhérents à l'association (élus au sein du conseil d'administration de l'association),

ce bureau est composé d'élèves « Président, Trésorier, Secrétaire », élus lors de la 1^{er} Assemblée Générale (AG) de la MDL.

L'association est domiciliée au sein du lycée. Elle dépasse cependant le cadre de vie scolaire.

Pour quoi faire ?

La MDL sert à animer la vie lycéenne en dehors des heures de cours. Elle doit notamment permettre :

d'aménager et d'équiper la cafétéria MDL (télévision, jeux, décoration...);

d'organiser des événements culturels ou ludiques ;

de mettre en place des clubs autogérés...

Pourquoi adhérer ?

L'association vit de ses adhésions, des recettes d'activités et de dons. Au-delà, c'est aussi pour chaque lycéen l'opportunité d'enrichir son passage au lycée d'une dynamique particulière et de connaître une première expérience du monde associatif : autonomie, responsabilisation, communication, organisation et gestion.

Comment adhérer ?

Il suffira de s'acquitter de la cotisation annuelle d'adhésion d'un montant de **5€** lors des inscriptions en fin d'année scolaire ou en début d'année scolaire (septembre/octobre).

Fonctionnement de l'association : « Maison des Lycéens LPT Château Blanc »

L'assemblée générale (AG) comprend tous les membres à jour de leur cotisation, dont le

montant est fixé par le conseil d'administration.

L'AG se réunit au moins une fois par an et définit notamment les orientations et le programme d'activités de l'association. (En mémoire : AG cette année 2018/2019 le 25 septembre 2018 et le 29 janvier 2019).

L'AG élit un conseil d'administration (CA), chargé d'assurer la gestion de l'association.

Le CA élit en son sein un BUREAU, composé d'au moins un président, un secrétaire général et un trésorier

Les mineurs de plus de 16 ans peuvent occuper ces fonctions, avec l'accord de leurs parents.

Le bureau prépare le travail du CA et exécute ses décisions. Il lui rend compte de tous ses actes.



□ Envoyez vos questions et requêtes à l'adresse suivante □ : maisonlyceenne.lptcb@gmail.com